Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 98 (1972)

Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

3e cycle — Cours de spécialisation sur les bases scientifiques de la protection de l'air, organisé par le groupe de travail EPFL-ISM

A. Objectifs

Depuis plusieurs années, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut suisse de météorologie ont institué une collaboration très fructueuse au sein du Groupe de travail EPFL-ISM qui met en contact la Chaire de la mécanique de la turbulence et le Service de la protection de l'air de l'ISM à Payerne. Dans le cadre des réflexions au sujet de l'introduction d'un enseignement de 3e cycle en hydrologie opérationnelle et appliquée, organisé par l'EPFL et l'Organisation météorologique mondiale, la direction de l'Institut suisse de météorologie n'a pas manqué de soulever l'intérêt que suscitait également l'organisation d'un 3e cycle, celui dont les grandes lignes sont présentées ici, sur la protection de l'air. Ce vœu avait également été émis lors d'une séance tenue à la fin de l'année 1969 à Payerne, d'une manière commune par les Commissions fédérales de Météorologie et de l'Hygiène de l'air.

Cet enseignement doit répondre aux besoins toujours croissants de formation scientifique nécessaire aux ingénieurs appelés à traiter les problèmes de la protection de l'air tant dans le secteur public que privé. Au cours de ces cinq dernières années, les auteurs de ce projet ont eu l'occasion de prendre conscience de ces besoins croissants, aussi bien sur le plan universitaire que sur le plan pratique, notamment dans le cadre de l'activité du Groupe de travail EPFL-ISM. D'autre part, il faut relever que la mise en application de la législation découlant du nouvel article constitutionnel sur la protection de l'environnement exigera de disposer d'ingénieurs spécialement qualifiés. C'est d'ailleurs dans la même perspective que s'inscrit également, outre l'hydrologie, la création d'un 3e cycle sur le génie de l'environnement ; ce dernier étant bien distinct du présent enseignement sur les bases scientifiques de la protection de l'air traitant essentiellement des aspects mathématiques, physiques et météorologiques de cette dernière.

B. Nature de l'enseignement

L'enseignement comporte :

I) des *cours centraux* dans lesquels les exercices (contrôlés) seront intégrés ;
II) des *cours complémentaires*, certains accompagnés d'exercices également intégrés ;
III) des *cours-conférences* ;
IV) des *séminaires interdisciplinaires* destinés à opérer la synthèse des connaissances dispensées sous I, II et III.

C. Enseignement

L'enseignement est réparti à raison d'une journée complète par semaine, soit le lundi, sur l'année universitaire 1972-1973 ; le nombre total des heures est de 216 (25 semaines, 15 en hiver et 10 en été). Il débute le lundi 23 octobre 1972.

D. Langue d'enseignement

Enseignement dans la langue française.

E. Admissions

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'une école polytechnique, d'une université ou d'un titre équivalent. Le nombre des participants sera limité à 20 au maximum, pour des raisons d'efficacité de l'enseignement.

F. Stages

Il est prévu des stages de formation pratique au Service de la protection de l'air de l'Institut suisse de météorologie à Payerne.

G. Certificats et attestations

Un certificat sera délivré aux participants qui auront suivi l'enseignement avec succès.

Responsables du cours :

M. *F. Baatard*, chaire de la mécanique de la turbulence de l'EPFL, Lausanne.

Dr *André Junod*, chef du Service de la protection de l'air, Institut suisse de météorologie, Payerne.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat général de l'EPFL, 33, avenue de Cour, 1007 Lausanne, qui enverra sur demande le programme détaillé (tél. (021) 26 46 21).

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir pages 11 et 12 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir pages 6 et 16 des annonces

Informations diverses

Nouvelle fabrique OMEGA, sise rue des Prés, à Bienne

(Voir photographie page couverture)

Architecture : OMEGA, Département des immeubles, Bienne.
Génie civil : Société générale pour l'industrie, Ingénieurs-conseils, Lausanne.
Entrepreneurs : Consortium de construction Ritter & Habegger, Bienne.
Eléments de construction Siporex : Montagebau S.A., Lausanne.

Dans la nouvelle usine Omega, des ateliers, des bureaux et une cantine sont aménagés sur 4 étages. Au 5e — étage sous le toit — se trouve l'installation de climatisation. Le rez-de-chaussée est prolongé vers le nord par une halle de fabrication avec toit en shed. L'ensemble du bâtiment a été revêtu des dalles-mur Siporex verticales et horizontales.

Ce bâtiment industriel, exécuté en recourant à un système utilisant des éléments préfabriqués, répond à toutes les exigences esthétiques et fonctionnelles. Les dalles-murs Siporex constituent avant tout une excellente isolation thermique et garantissent une grande résistance au feu.

SIPOREX, vente et conseil :

Briqueterie Renens S.A.
1023 Crissier
Tél. 021/34 97 21

Stahlton-Prébéton S.A.
Tivoli 60
1007 Lausanne
Tél. 021/24 55 33

Montagebau S.A.
Perdonnet 1
1005 Lausanne
Tél. 021/23 73 46